

RAPPORT ANNUEL

2014-2015



Rapport d'activité du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015 déposé à l'assemblée générale annuelle le 20 juin 2015



**Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues**

6540, rue Beaubien Est, bur. 210
Montréal (Québec) H1M 1A9

2600, boul. Laurier
Tour de la Cité, bur. 950
Québec (Québec) G1V 4W2

1 877 484-0404 administration@afpad.ca

www.afpad.ca

Sommaire

Mot de la Présidente.....	3
Mot de la directrice générale.....	4
PRÉSENTATION DE L'AFPAD.....	5
Conseil d'administration et permanence.....	6
Description générale.....	7
Services en bref.....	8
Nos services détaillés.....	9
Profil de la clientèle.....	11
FAITS SAILLANTS 2014-2015	12
Activités avec les membres.....	13
IMPLICATIONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	14
Semaine nationale des victimes 2014	15
Vaincre le vide	16
Marche « Je suis Gabrielle »	17
PROJETS WEB ET COMMUNICATIONS	18
Site web	19
Projet <i>Consultation en ligne</i> et capsules vidéo.....	20
Facebook.....	22
Bulletin AFPAD	23
Sujets commentés dans les médias	24
BÉNÉVOLES ET PARTENAIRES	25
Bénévolat.....	25
Partenariats.....	27
PROJECTIONS 2015-2016 ET BILAN FINANCIER	28
Perspectives d'avenir	28
Subventions	30

Mot de la Présidente

Ce fut un immense plaisir de présider l'association des familles de personnes assassinées ou disparues pour l'année 2014-2015. Soyons fiers de tout le travail accompli ensemble au cours de la dernière année. Plusieurs redressements étaient essentiels et nous avons relevé le défi.

Nous n'avons pas été seuls, le travail accompli par mes collègues au conseil d'administration ainsi que leur engagement ont été essentiels à notre action de concertation et de solidarité.

Je ne voudrais passer sous silence, l'équipe permanente qui a su garder le fort et développer de nouveaux projets. Nous avons procédé au début mars à l'embauche d'une direction générale qui saura poursuivre le travail de développement et de redressement des activités afin de centrer nos actions et de répondre adéquatement à notre mission.

Je nous souhaite une prochaine année remplie de défis!



Dolores Mallet
Présidente

Mot de la directrice générale

La prochaine année sera fort occupée et très stimulante. En tant que nouvelle directrice générale, les prochains mois seront sous le signe d'une nouvelle planification stratégique.

J'ai accepté de relever un défi de taille, soit de revoir en profondeur les activités et les ressources dédiées aux membres.

C'est donc pourquoi il sera essentiel d'obtenir votre participation aux activités qui seront mises en place afin que l'AFPAD reflète les besoins et préoccupations de ses membres, pour que nous soyons plus que jamais en action et connectés à notre mission.

Mon équipe et moi sommes parfaitement conscients du travail que nous réserve cette nouvelle année et nous vous promettons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour offrir aux membres de l'AFPAD ce qu'ils méritent.

Plusieurs projets sont en cours dans tous les secteurs de notre organisation. Sans les énumérer tous, soulignons quelques initiatives : la Semaine nationale des victimes en avril avec le lancement d'outils pour les membres et les partenaires, des bulletins revus et plus fréquents, des initiatives de collectes de fonds, un colloque et des actions pour honorer la mémoire des victimes.



Nancy Roy
Directrice générale

PRÉSENTATION DE L'AFPAD

Rapport annuel AFPAD 2014-2015

Conseil d'administration et permanence

Conseil d'administration

- Dolores Mallet, présidente
- Roger Poirier, vice-président
- Diane Carlos, secrétaire
- Elie Chamoun, trésorier
- Rose-Anna Niquay, administratrice
- Réjeanne Boilard, administratrice
- Mylène Bélisle, administratrice
- Nathalie Lessard, administratrice
- Daniel Couture, administrateur (observateur)

Équipe permanente

- Nancy Roy, directrice générale
- Raymonde Hébert, coordonnatrice région de Montréal
- Julie Bastien, coordonnatrice région de Montréal (départ en mars 2015)
- Andrée Champagne, coordonnatrice région de Québec
- Édith Hayagabangana, adjointe administrative (départ en mai 2015)

Description générale

Historique

L'AFPAD est née de l'initiative de 4 pères fondateurs ayant perdu leurs filles et qui se sont regroupés en 2005, afin de dénoncer la violence faite aux femmes. De cette association est ressorti un grand constat : l'aide apportée aux familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle est insuffisante et l'iniquité entre la réhabilitation des contrevenants et des familles de victimes est criante. La mission de l'AFPAD découle donc de ce constat et la volonté d'aider et de supporter d'autres familles de victimes est venue tout naturellement.

L'AFPAD a obtenu ses lettres patentes à titre d'organisme à but non lucratif à l'automne 2005 afin de répondre aux besoins des familles de personnes assassinées ou disparues partout au Québec.

En 2006, un premier bureau fut ouvert à Montréal et en 2008, un point de service a ouvert ses portes à Québec.

L'AFPAD offre des services partout au Québec et compte maintenant 600 membres.



Mission

L'AFPAD est un organisme sans but lucratif qui a pour mission principale de briser l'isolement vécu par les familles des victimes afin de développer entre elles des liens de solidarité et de bâtir des ponts vers les ressources nécessaires dans le but d'avoir accès à l'information et aux outils pour reconstruire leur vie.

Vision

Que chaque membre d'une famille de victime d'acte criminel reçoive un support moral, psychologique et juridique, suite au drame; qu'elle soit reconnue pour recevoir une indemnisation équitable et suffisante pour être en mesure de faire face à son deuil et reprendre le cours de sa vie dans de meilleures conditions.

Valeurs

À travers chacune des actions de l'AFPAD, les valeurs qui guident nos actions sont : L'INTÉGRITÉ, L'ÉQUITÉ, L'HONNÉTÉTÉ, LA TRANSPARENCE, LE RESPECT ET L'ENTRAIDE.

Services en bref

L'AFPAD offre différents services à ses membres et demeure à la recherche constante de nouvelles activités pouvant répondre à leurs besoins :

- Rencontres des familles ayant vécu un drame
- Accompagnement médiatique
- Prise de contact et assistance suite à l'évènement
- Information sur les nouvelles lois
- Accompagnement et soutien des familles
- Écoute et réconfort
- Déjeuners-causeries dans les diverses régions du Québec
- Rencontres thématiques avec les familles
- Références à des ressources d'aide appropriées
- Blogue, Facebook, Twitter
- Accompagnement juridique
- Informations et références
- Soutien à travers le processus judiciaire
- Aide à la rédaction de lettre de témoignage
- Accompagnement dans les dossiers judiciaires
- Les meurtres non résolus
- Les disparitions criminelles
- Aide psychologique et soutien financier
- Aide complémentaire à l'IVAC pour le soutien psychologique

Nos services détaillés

Le premier mandat de l'AFPAD est d'accompagner et de soutenir les familles touchées par un homicide ou une disparition d'apparence criminelle. Tout dépendamment du drame et des besoins des proches, l'AFPAD offre différentes formes d'aide :

1. Écoute active et support moral

Lorsque survient un homicide ou une disparition d'apparence criminelle, il est important de prendre contact avec la famille concernée. Au fil du temps, l'AFPAD a déterminé qu'il est préférable, suite à un homicide, de faire un premier contact lors de funérailles ou après cette période afin de laisser aux proches le temps de se remettre peu à peu de ce grand et douloureux traumatisme. Les familles peuvent compter sur l'AFPAD pour recevoir un soutien moral continu tout au long du processus.

Lors du premier contact, notre intervention est centrée sur les besoins primaires des proches de la victime.

La prise de contact initiale : l'AFPAD peut compter sur la précieuse collaboration de plusieurs intervenants afin que les familles de victimes soient informées de nos services. En effet, nous soulignons l'excellente collaboration des différents corps policiers, les CAVAC, l'IVAC, les salons funéraires, les CSSS, etc.

2. Références

Il importe de valider avec la personne si elle a été informée de toutes les formes d'indemnisation et les services auxquels elle pourrait avoir droit; si la personne a besoin de réponses requérant l'intervention d'un conseiller professionnel, elle est alors redirigée vers la ressource adéquate (CAVAC, IVAC, conseiller juridique de l'AFPAD ou autre ressource professionnelle).

3. Soutien moral continu et suivi de l'avancement de l'enquête

Autant dans les cas d'homicide que de disparition, l'AFPAD s'assure d'un suivi avec la famille et les corps policiers, selon l'avancement du processus judiciaire. À certaines occasions, l'AFPAD accompagne ses membres lors de rencontres afin d'avoir des précisions et de faire le point sur le dossier.

4. Médias

Il est fréquent que les familles aient besoin de conseils pour faire face aux médias. L'AFPAD peut également agir à titre de porte-parole de la famille au besoin.

5. Droit à l'information sur le détenu et opposition à la libération conditionnelle

Dans les cas d'homicide, les familles ont le droit d'être informées de certaines activités du détenu. Les coordonnées de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) leurs sont transmises. L'AFPAD peut également aider et guider ses familles membres pour rédiger leur témoignage qui sera lu devant les commissaires lors de l'audience en libération conditionnelle. Il arrive parfois qu'à la demande d'un membre, un intervenant de l'AFPAD soit amené à accompagner une famille lors d'une audience devant la CLCC.

Nos services détaillés (suite)

6. Aide psychologique et soutien financier au processus judiciaire

Lorsque la décision de l'IVAC est rendue, il se peut qu'une personne ait droit à des séances de consultation psychologique. Dans le cas où les honoraires dépassent le maximum fixé par l'IVAC, l'AFPAD peut venir compenser la différence des frais de consultation, dans le cas où les membres ne pourraient pas en assumer les coûts.

Aussi, lorsqu'une famille veut suivre le procès du criminel et que le palais de justice est éloigné de plus de 100 km du domicile, l'AFPAD peut défrayer une partie du coût de déplacement, l'hébergement, les repas et le stationnement pour permettre à la famille de suivre le procès. Toute autre demande est analysée et la décision devra tenir compte de la disponibilité du budget. Il est important de préciser que toute aide financière de l'AFPAD est tributaire des budgets disponibles au moment de la demande.

7. Les différents types d'accompagnement

Depuis sa fondation, l'association a accompagné sa clientèle à différents niveaux. En ce qui concerne l'accompagnement à la Cour tout au long du processus judiciaire, l'AFPAD peut accompagner des membres à leur demande même si nous considérons que l'expertise développée par l'ensemble du réseau des CAVAC est tout à fait adéquate. Conséquemment, pour la prochaine année, l'association prévoit mettre sur pied des groupes de soutien afin de compléter les services déjà existants.

En ce qui concerne les audiences devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ), la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) ainsi que l'IVAC, l'AFPAD a accompagné quelques familles afin de les soutenir à travers leurs revendications.

8. Aide à la rédaction

L'AFPAD a aidé plusieurs de ses membres à rédiger différents types de lettres, telles que : témoignages de préparation à une audience en libération conditionnelle, témoignage avant le prononcé de sentence, aide à l'obtention d'un visa temporaire pour une visite à l'extérieur du pays.

9. Suivis des dossiers d'enquête et de disparition

En ce qui concerne les dossiers d'homicide et de disparition, il est important de mentionner que la grande majorité des familles-membres de l'AFPAD sont directement touchées par un ou des homicides. Environ 25% de nos membres sont touchés par des disparitions d'apparence criminelle.

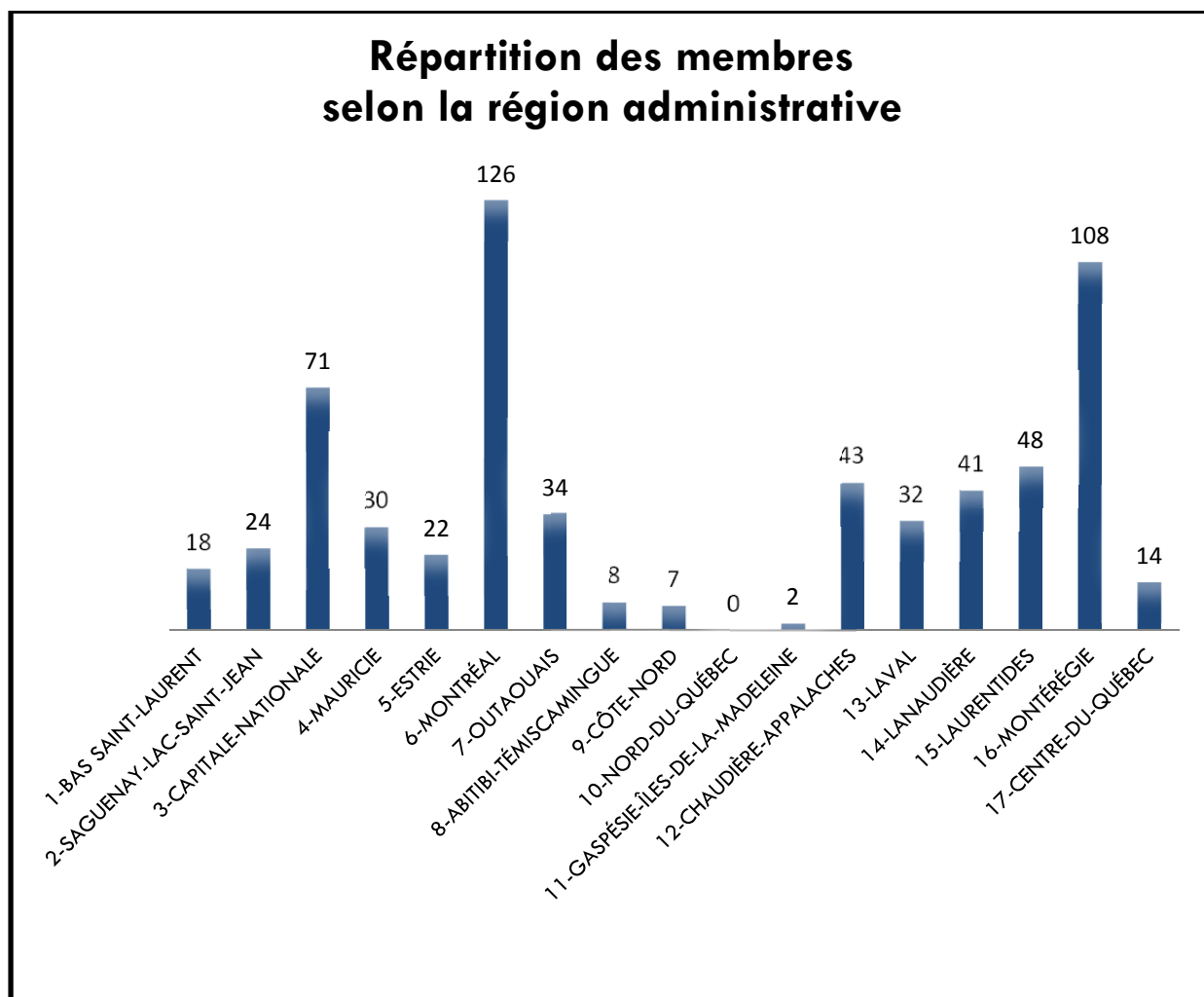
En ce qui concerne les données quantitatives de nos interventions, il est très difficile de les traduire concrètement pour diverses raisons, il s'avère nécessaire de comprendre que plusieurs heures doivent être investies à différents niveaux, pour chaque dossier, afin d'augmenter l'efficacité de nos interventions auprès de nos familles (rencontres de familles, appels téléphoniques, rencontres avec des partenaires, recherche d'information, etc.).

Profil de la clientèle

À la fin du dernier exercice, l'AFPAD comptait 628 familles-membres touchées par un homicide ou une disparition criminelle

- 25 nouvelles familles se sont ajoutées aux membres en 2014-2015
- 70% des membres sont des femmes et 30% sont des hommes
- Ces données sont tirées à partir du fichier des membres de l'AFPAD

**Il est important de mentionner que nous avons 14 familles-membres hors Québec*



FAITS SAILLANTS 2014-2015

Rapport annuel AFPAD 2014-2015

Activités avec les membres

Tableau des déjeuners-causeries 2014-2015

Les déjeuners ont pour objectif de briser l'isolement, de créer des liens de solidarité, d'entraide et de soutien, de verbaliser le vécu selon les étapes du cheminement de la personne et de normaliser les émotions des membres. Voici le nombre de déjeuners-causeries qui ont eu lieu au cours de l'année :

Régions	Nombre de déjeuners-causeries	Total de participants
(01) - Bas Saint-Laurent	-	-
(02) - Saguenay – Lac St-Jean	-	-
(03) - Capitale-Nationale	4	77
(04) - Mauricie	1	5
(05) - Estrie	-	-
(06) - Montréal et (13) - Laval	6	107
(07) - Outaouais	4	35
(12) - Chaudière-Appalaches	-	-
(14) - Lanaudière	4	19
(15) - Laurentides	4	36
(16) - Montérégie	1	3
(17) - Centre-du-Québec	-	-
TOTAL	24	282

Tableau des rencontres thématiques 2014-2015

Régions	Activités	Total de participants
(03) - Capitale nationale Régions Centre-du-Québec et Est du Québec	Dîner de Noël	25
(03) - Capitale nationale	Cabane à sucre	20
(06) - Montréal et (13) - Laval	Dîner de Noël	36
TOTAL		81

IMPLICATIONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Rapport annuel 2014-2015

Semaine nationale des victimes 2014

À partir de la thématique « AGIR » et à travers les diverses expériences vécues par les familles membres de l'AFPAD, deux projets ont été réalisés en parallèle.

Dans un premier temps, le projet « *Agir en s'informant* » était une journée-conférence qui a été créée en partenariat avec différents intervenants impliqués dans le processus judiciaire et légal. Le but visait de répondre au besoin d'information des familles membres de l'AFPAD et les rapprocher des différents intervenants dans le but de démystifier leurs rôles et de faciliter les interactions.

Les conférenciers à la journée du 11 avril 2014 étaient représentés par :

- Me Marie-Josée Sills et Me Geneviève Charland, notaires de la Firme Boucher et Notaires Associés. Elles ont traité différents sujets concernant des problèmes rencontrés suite à un homicide ou à une disparition. Les sujets concernaient les successions, les testaments, la nomination de tuteur à l'absent, le jugement déclaratif de décès, etc.
- Me Anne-Andrée Charrette, procureur en chef adjointe aux poursuites criminelles et pénales. Cette dernière a donné des explications quant aux différents rôles qu'elle remplit au sein de la Couronne, des devoirs des procureurs, des possibilités d'aide qu'elle peut apporter lorsque certains problèmes surviennent lors du processus judiciaire, concernant les intérêts des victimes, etc.
- Madame Julie Charest et Madame Élane Thériault, agentes au bureau des services aux victimes au Service correctionnel canadien. Elles ont fait une présentation des Services correctionnels canadiens et de la Commission des libérations conditionnelles du Canada, expliqué les différentes démarches et procédures concernant les victimes au sein de ces systèmes, etc.

Dans un deuxième temps, nous avons mis sur pied la campagne de notoriété « *Agissons ensemble pour vaincre le vide* » dans le but de mieux faire connaître l'AFPAD et pour inciter la population à travers « La force de l'entraide », à poser de petits gestes afin d'aider les familles de victimes d'homicide ou de disparition criminelle. Pour appuyer cette campagne, nous avons travaillé en partenariat avec une équipe d'artistes et avons réalisé un vidéoclip ainsi qu'une carte postale.

Nous aimerions également souligner une initiative tout à fait gratuite et très touchante de Félix Nitiwé, un jeune artiste qui a composé une chanson « *Nous ne sommes que des enfants* ». Ce dernier a réalisé un vidéoclip très touchant, à la mémoire des enfants assassinés. Nous avons collaboré à la création du concept relié au vidéoclip et le clip fut diffusé lors de la journée d'information du 11 avril dernier et à travers le web et les réseaux sociaux.

Vaincre le vide



L'AFPAD a été fière de lancer un nouveau projet de collecte de fonds en collaboration avec l'école de parachutisme Voltige.

L'initiative de ce grand projet de collecte de fonds s'enregistre parmi toutes les initiatives de collectes de fonds ainsi que les campagnes annuelles de l'AFPAD afin de financer les services aux familles de victimes d'assassinats ou de disparitions criminelles.

Lorsqu'une famille reçoit la nouvelle qu'un membre de sa famille a été assassiné ou a disparu, le temps s'arrête. Comme si les personnes se faisaient lancer en bas d'un avion sans parachute. L'AFPAD représente une partie du parachute que les familles de victimes ont à leur disposition pour les aider à amortir (un peu) leur chute.

En guise de solidarité envers les familles qui ont vécu un tel drame, l'AFPAD a décidé de mettre sur pieds une activité de collecte de fonds qui reprenait cette symbolique en invitant les participants à sauter en parachute en équipe.

Outre l'objectif principal de financement, cette activité médiatisée de l'AFPAD entraine dans une série d'objectifs communicationnels pour faire connaître l'organisation et ses services par le grand public.

L'événement a eu lieu le dimanche 8 juin 2014 à l'école de parachutisme Voltige à Notre-Dame-De-Lourdes.

Marche « Je suis Gabrielle »

La marche « Je suis Gabrielle » est née à la suite du décès par homicide de Gabrielle Dufresne-Élie le 8 juin 2014. Cette adolescente a été assassinée par son ex-petit ami qui n'acceptait pas la rupture de leur relation. Il lui a proposé une dernière rencontre dans une chambre d'hôtel, rencontre où la violence amoureuse était elle aussi, au rendez-vous.

Qui était Gabrielle? Elle était reconnue pour être simple, courageuse, persévérante, altruiste et elle n'acceptait pas l'injustice sociale.

Afin de donner un sens à ce grand drame qui a bouleversé leurs vies, Marlène Dufresne, la mère de Gabrielle ainsi que tous les membres de sa famille ont voulu honorer sa mémoire et dénoncer la violence amoureuse. Les premières démarches ont débuté à l'été 2014, avec la participation de certains intervenants communautaires et policiers où un rassemblement a eu lieu le 18 octobre 2014 à l'établissement d'enseignement de Gabrielle; l'École Marguerite-De Lajemmerais à Montréal. La réussite de l'événement a suscité la participation de plusieurs intervenants sociocommunautaires qui ont poursuivi la mission entamée à l'automne par l'organisation d'une grande marche qui aura lieu le 14 juin 2015.

L'objectif principal de la Marche « Je suis Gabrielle » est de dénoncer haut et fort la violence amoureuse chez les jeunes ainsi que dans tous les couples, sans exception. La Marche a également pour but de sensibiliser l'ensemble de la population quant aux ravages occasionnés par la violence, lorsqu'elle n'est pas arrêtée à temps. En ce sens, la prévention devrait occuper une place majeure afin de bien connaître le cycle dans lequel elle s'inscrit, et AGIR, avant qu'il ne soit trop tard.

Monsieur Jasmin Roy dont la Fondation a pour mission de lutter contre la discrimination, l'intimidation et la violence faites aux jeunes en milieu scolaire aux niveaux primaire et secondaire a accepté d'être porte-parole de l'événement. Plusieurs organismes travaillent de concert à la réalisation de ce projet : le Centre des Femmes de Rosemont (CFR), le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Montréal (CAVAC), le poste 44 du SPVM, l'AFPAD, ainsi que plusieurs bénévoles.

Nous espérons que la Marche « Je suis Gabrielle » saura attirer un grand nombre de personnes qui marcheront solidairement afin de dire haut et fort : NON à la violence amoureuse sous toutes ses formes.

La Marche « Je suis Gabrielle » aura lieu le 14 juin 2015 et le départ se fera à 11h00 de l'école Marguerite-De Lajemmerais, lieu où Gabrielle étudiait.

Marche à la mémoire de Gabrielle Dufresne-Élie, pour dénoncer la violence amoureuse chez les jeunes.

— M A R C H E —

JE SUIS GABRIELLE

14 juin 2015, 11h

À l'école Marguerite-De Lajemmerais
lieu où Gabrielle étudiait 5555 Sherbrooke Est, Mtl

C'EST UN RENDEZ-VOUS POUR TOUS & TOUTES
LES GABRIELLE DE CE MONDE!

*NON à la violence amoureuse
sous toutes ses formes.*

Jasmin Roy
Porte-parole de cet événement

Partenaires et alliés:

FONDATION Jasmin Roy | SPVM | Association des Familles de Personnes Assassinées ou Disparues | AFPAD | CAVAC

PROJETS WEB ET COMMUNICATIONS

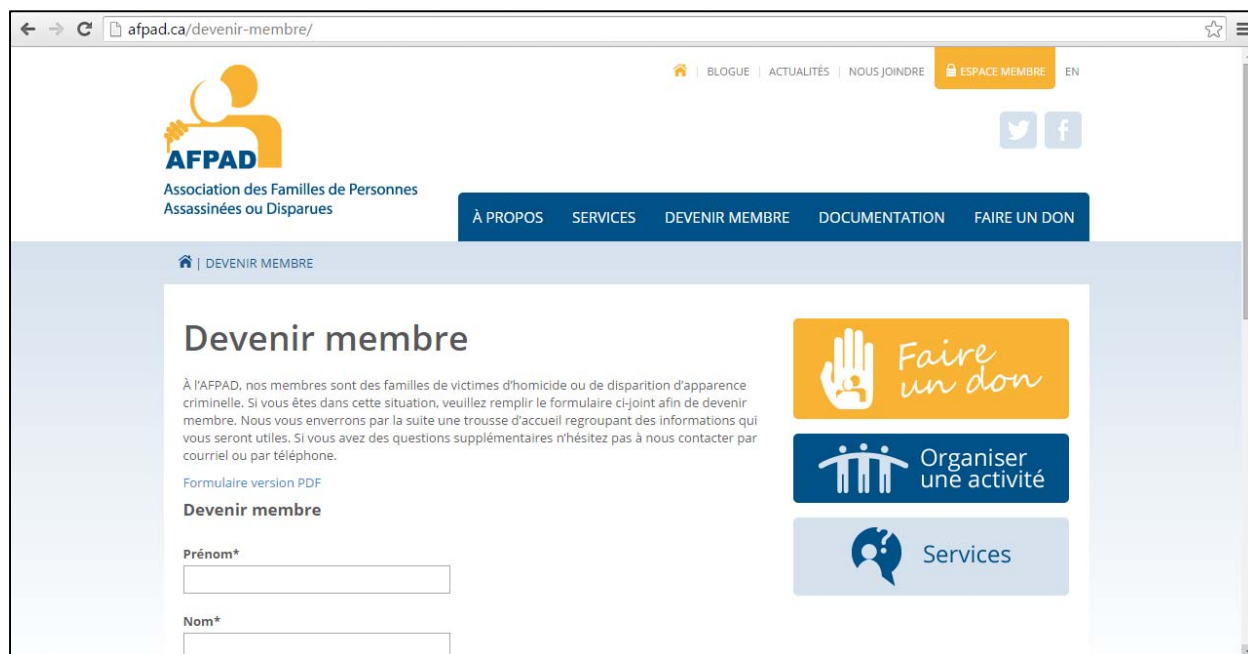
Rapport annuel AFPAD 2014-2015

Site web

Au cours de l'année, l'AFPAD a développé son site web afin d'informer les membres en ce qui concerne les représentations, les activités, ainsi que la consultation des différentes publications de l'association.

Le site web est un outil incontournable pour les membres et la mise à jour de ce site est faite de façon régulière afin que même les membres éloignés et le grand public puissent accéder rapidement à toute l'information.

Notre adresse est le www.afpad.ca



Projet *Consultation en ligne* et capsules vidéo

Dans les premières années d'existence de l'AFPAD, plusieurs rassemblements annuels ont eu lieu afin de réunir les familles membres dispersées à travers les régions du Québec. Les objectifs étaient :

- d'offrir des ateliers pour conscientiser les membres au choc traumatique et offrir des solutions visant principalement la dé-victimisation, le développement de ressources internes et la gestion du deuil;
- d'informer les membres de leurs droits et trouver d'autres solutions permettant de mieux gérer les procédures légales et médiatiques;
- de créer un lieu de rassemblement permettant aux familles de s'exprimer dans une ambiance d'appartenance et de solidarité sociale.

Le contexte problématique

L'ensemble des rencontres ont permis de mettre en lumière deux difficultés principales qui méritaient attention :

- L'une était la difficulté de regrouper les membres dispersés en raison du transport, de l'horaire et de la situation précaire de plusieurs familles.
- L'autre était l'absence ou la rareté de services pouvant rejoindre l'ensemble des familles dans un seul endroit pour leur apporter aide et soutien sur une base régulière.

Ces difficultés avaient pour effets d'augmenter la détresse psychologique pour certains membres. Pour d'autres, on a constaté de la méfiance envers les professionnels du domaine de la santé et du système juridique, et ce, pour diverses raisons. Le sentiment d'incompréhension envers leur drame était l'une des difficultés les plus importantes. Par conséquent, l'isolement, la victimisation et l'absence de références de professionnels de confiance étaient encore fortement exprimés par les familles.

C'est dans ce contexte que le projet pilote *Références en ligne* est né. Les objectifs étaient d'utiliser Internet afin d'aider les membres à sortir de l'isolement, à développer un sentiment d'appartenance et de solidarité sociale. À partir des conclusions du projet pilote, le projet fut analysé en profondeur et remodelé de manière à mieux l'adapter aux besoins de nos familles membres. Le projet permanent fut renommé *Consultation en ligne* et sa réalisation finale s'est traduite par le tournage de capsules d'information adaptées aux besoins des familles membres de l'AFPAD.

Le tournage des capsules

La préparation au tournage des capsules a demandé beaucoup de travail avec nos partenaires afin de bien répondre aux multiples interrogations que nous avons reçues de la part des membres au fil des années. Le tournage officiel s'est effectué en deux journées, soit les 17 et 18 février 2015. À chaque journée, 4 capsules furent réalisées. Nous sommes très fiers des résultats, car notre équipe de tournage a rempli ses tâches d'une manière très professionnelle, et ce malgré quelques imprévus.



Projet *Consultation en ligne* et capsules vidéo

Lancement des capsules

Une fois le tournage complété, nous avons pour objectif d'en faire la promotion auprès de nos membres et du grand public. Nous avons choisi de faire le lancement officiel lors de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels dont la thématique était : « *Façonner l'avenir ensemble* ».

En effet, tel que mentionné sur notre carton d'invitation, *Façonner l'avenir ensemble* s'est reflété par une action concertée, dans le but de faciliter à nos familles membres et au grand public, l'accès à de l'information partout au Québec. Près de 125 personnes ont assisté au lancement des capsules dont le visionnement avait lieu dans une salle multimédia connexe à la salle où un cocktail dînatoire avait lieu pour souligner l'événement. Les capsules sont également publiées sur la page d'accueil du site web de l'AFPAD à : www.afpad.ca.

Nous tenons à remercier le Ministère de la Justice du Québec et le BAVAC qui nous ont permis de mener à bien ce beau projet qui nous tenait à cœur.

Merci également à nos collaborateurs qui ont si généreusement donné de leur temps au profit des familles membres de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues :

- Pascal Côté, lieutenant-détective (SPVM) : capsule *Homicide et enquête*
- Josée Masson, travailleuse sociale, fondatrice et directrice de Deuil-Jeunesse : capsule *Le deuil chez les enfants*
- Nathalie Viens, travailleuse sociale et formatrice, Maison Monbourquette : capsule *Le deuil en cas de mort violente*
- Dre Pascale Brillon, psychologue spécialisée en deuil traumatique, Institut Alpha : capsule *Le choc post-traumatique*
- Cindy Lapointe, directrice des services courants, CAVAC Montréal : capsule *Le réseau des CAVAC*
- Félix Tremblay, spécialiste en relations publiques, Pragmatique : capsule *Quoi faire face aux médias?*
- Bernard Caron, coordonnateur du module d'assistance aux victimes, Sûreté du Québec : capsule *Disparition et enquête*
- Arlène Gaudreault, présidente de l'Association québécoise plaidoyer victimes : capsule *La Charte des droits des victimes*

Cartons thématiques

Par ailleurs, dans le même objectif de transmission d'informations, nous avons réalisé 5 cartons informatifs reliés aux thématiques traitées dans les capsules soit :

- L'enquête sur les homicides
- Les impacts psychologiques suite à un drame
- En cas d'homicide ou de disparition : quoi faire face aux médias?
- Le deuil vécu par les enfants
- Le deuil et la mort violente

Ces cartons seront distribués à travers l'ensemble du réseau des CAVAC du Québec, dans les CSSS, les postes de police, etc.

Facebook

Dans l'ère de la technologie, nous devons avoir comme outil incontournable une page Facebook associative afin d'informer les membres sur les activités, les représentations et les champs d'intérêt des autres organismes à la défense des victimes.

Le Facebook est plus interactif et se distingue de notre site web où les membres peuvent participer, publier et interagir de façon continue aux publications du Facebook. Nous sommes en période de développement tant au niveau des *amis AFPAD MONTREAL* que du contenu et des partages d'actualités.

Nous avons réalisé que de développer une page Facebook nous permet de fidéliser nos membres, de promouvoir nos services, de favoriser le partage d'information, d'animer et favoriser l'interaction entre les membres et la communauté d'internautes.

Nous avons près de 400 membres inscrits et nous prévoyons aller en chercher plus de 1000 d'ici la prochaine année. Cette page est ouverte à tous et devient par le fait même une sensibilisation directe à la cause de la défense des victimes.



Bulletin AFPAD

Le bulletin *Les échos de l'AFPAD* a été publié à 2 reprises au cours de la dernière année financière. Cet outil informe nos membres et nos partenaires quant à nos activités, témoignages et diverses informations.

Le format de ce bulletin a été repensé et modernisé. Le premier numéro du bulletin *AFPAD Express* sera publié le 1er mai 2015, avec 8 pages de contenu, d'informations juridiques, d'actualité et de publicisation des autres organismes et ressources offertes aux victimes. Ce bulletin sera principalement diffusé par courriel, ou par la poste pour les membres n'ayant pas accès à Internet. Il sera également disponible directement sur le site web de l'AFPAD.

Nous avons innové avec ce nouveau concept de communication en le voulant plus accessible, plus complet et avec une apparence plus fluide. Pour ce faire, 4 espaces format « cartes d'affaires » sont également disponibles afin de rentabiliser les coûts afférents à l'impression et la réalisation du journal.

Volume 12 ■ Numéro 1
MARS 2015

Sommaire

- Nouvelles de l'AFPAD 1
- Mot de la présidente 2
- Nouvelles de l'AFPAD 2
- Nos communiqués de presse 2
- Bilan des activités 3
- Montréal et l'Ouest du Québec 4
- Québec et l'Est du Québec 4
- Agenda 5
- Votre contribution 6
- Your contribution 6
- Témoignages – Testimonys 7
- Une belle rencontre 7
- Un triste constat 7
- À nos disparus chéris 7
- Mot de Julie 8
- Remerciement à Julie Bastien 8
- Rencontres 9
- l'envers de la journaliste 9
- Le petit plus qui fait toute la différence 10
- Droits des victimes 11
- Soutenir et informer nos membres 12
- Le mot de la fin 15

Mot de la présidente

Chers membres,
Le 13 septembre dernier, l'Association des Familles de personnes assassinées ou disparues tenait son assemblée générale annuelle. Lors de cette rencontre qui réunissait 41 personnes, les participants ont pris des décisions qui nous ont permis de faire des changements dans notre organisme. Ainsi, entre autres changements, j'ai été nommée présidente de l'association. D'autres personnes se sont jointes pour compléter le conseil d'administration qui se compose présentement de 8 bénévoles. Notre conseil d'administration se compose actuellement de Roger Poirier, vice-président, Élie Chamoun, trésorier, Diane Carlos, secrétaire, Rose-Anna Niquay, Réjeanne Bolland, Mylène Bellisle et Nathalie Lessard. Il reste une place à combler au sein du conseil d'administration. Nous travaillons fort pour améliorer la gestion de notre organisme afin de satisfaire les besoins de nos membres.

Depuis que j'ai pris mes fonctions de présidente à l'AFPAD, il y a eu plusieurs accomplissements dont nous pouvons être fiers :

- L'AFPAD a déménagé dans un nouveau local, vaste, permettant à l'équipe de travailler dans un environnement adéquat
- J'ai représenté l'AFPAD, à Ottawa, le 18 novembre dernier, lors de la discussion de la Loi C-32 qui vise à augmenter les droits des victimes
- J'ai représenté l'AFPAD, à Victoriaville, le 10 février 2015, à une discussion en table ronde après laquelle le premier ministre Stephen Harper a annoncé l'engagement du gouvernement à protéger davantage

©2012 Association des familles de personnes assassinées ou disparues
ISSN 1929-7823 (Imprimé)
ISSN 1929-7831 (En ligne)

Dépôt légal
Bibliothèque et archives nationales du Québec 2012.
Bibliothèque et archives Canada 201

www.afpad.ca
MAI 2015

AFPAD EXPRESS
ASSOCIATION DES FAMILLES DE PERSONNES ASSASSINÉES OU DISPARUES

Le 24 avril dernier L'AFPAD lançait ses capsules web

Grâce à nos collaborateurs qui ont participé à la réalisation de notre projet Consultation en ligne, c'est avec enthousiasme que nous avons fait le lancement de 8 capsules vidéos à nos cartes thématiques reliées aux sujets traités tels que : le deuil chez les enfants, les relations avec les médias, le choc post-traumatique, le processus d'enquête etc.

Les capsules sont disponibles sur notre site web au www.afpad.ca

HOMICIDE ET ENQUÊTE Service de police de la Ville de Montréal - SPVM	LE RÉSEAU DES CAVAC et son approche d'intervention
LE DEUIL VÉCU PAR LES ENFANTS Jocelyne Masson, Deuil Jeunesse	QUOI FAIRE FACE AUX MÉDIAS Félix Tremblay
LE DEUIL ET LA MORT VIOLENTE Nathalie Viens, Maison Méthuenette	DISPARITION ET ENQUÊTE Sergeant Martine Asselin, Sûreté du Québec
LE CHOC POST-TRAUMATIQUE Dre Pascale Brillant, Hôpital Sacré-Cœur de Montréal	LA CHARTE DES DROITS DES VICTIMES Arlene Gaudreault, AQPV

Sujets commentés dans les médias

- Le projet de loi fédérale sur la responsabilisation des contrevenants à l'égard des victimes
- Les changements annoncés par le gouvernement fédéral sur les libérations conditionnelles au 2 tiers de la peine pour un crime violent
- La libération de Guy Turcotte dans l'attente d'un nouveau procès
- Un diagnostic objectif de non-responsabilité pour mieux servir la Justice (dans les plaidoyers de non-responsabilité pour cause de troubles mentaux)
- Les changements à la Banque nationale de données génétiques (ADN) qui incluront désormais les données génétiques des personnes disparues, de leurs proches et ceux des restes humains non identifiés
- Les motards Rock Machines et leur changement de « look »
- Le père de la petite Victoria enlevée en avril 2014 et son dossier à l'IVAC
- Le registre national des prédateurs sexuels
- La guerre des motards et les innocentes victimes
- Le projet de loi C-32 de Charte canadienne des droits des victimes
- Nos détenus sont-ils trop bien traités?
- L'enquête dans le dossier du meurtre de Jenique Dalcourt
- La Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels et l'activité de l'AFPAD

BÉNÉVOLES ET PARTENAIRES

Rapport annuel AFPAD 2014-2015

Bénévolat

L'AFPAD ne pourrait réaliser sa mission de façon optimale sans l'apport de nombreux bénévoles qui ont la cause des victimes à cœur et qui se dévouent corps et âme pour que la force de l'entraide prenne tout son sens.

En 2014-2015, près de 240 heures de bénévolat ont été comptabilisées au total par ces ambassadeurs des régions pour l'organisation des déjeuners-causeries.

Nous tenons à remercier du fond du cœur tous nos ambassadeurs des régions qui sont responsables de l'organisation des déjeuners-causeries :

- Marc-André Raymond : Bas-Saint-Laurent
- Nicole Bilodeau et Ghislaine Fréchette : Capitale-Nationale
- Dany Brodeur : Mauricie
- Claudette Laplante : Estrie
- Dolores Mallet : Montréal-Laval
- Nicole Dubé : Outaouais
- Andrée Champagne : Chaudière-Appalaches
- Sylvie Dufour : Lanaudière
- Nicole Latour : Laurentides
- Janyne Houle : Montérégie
- Réjeanne Boilard : Centre-du-Québec

Au total, si nous comptabilisons les heures consacrées au bénévolat tout au long de l'année, comprenant les heures de préparation du CA, les réunions comme telles et toutes les représentations dans les médias, l'AFPAD peut compter sur près de 1500 heures de bénévolat.

Plusieurs bénévoles œuvrent auprès de nos familles membres à travers différents services tels que de l'aide individuelle d'écoute active, des rencontres pour briser l'isolement, du covoiturage, de l'accompagnement et du soutien à travers les instances judiciaires, etc. Sans cet appui, l'AFPAD ne pourrait atteindre tous ses objectifs et maximiser l'essentiel de sa mission.

Partenariats

L'AFPAD tient à remercier tous les donateurs corporatifs et individuels qui soutiennent notre cause.

- Bureau des victimes d'actes criminels (BAVAC)
- Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)
- Le Ministère de la Justice du Québec
- Le Ministère de la Justice du Canada
- L'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)
- Association québécoise plaidoyer victimes (AQPV)
- Le Barreau du Québec
- Deuil-Jeunesse
- Enfant-Retour Québec
- Ordre des psychologues du Québec
- CANASA
- Sûreté du Québec
- Service de police de la ville de Québec
- Service de police de la ville de Montréal
- Service de police de la ville de Trois-Rivières
- Les divers services de police d'autres municipalités du Québec
- Bureau des procureurs de la Couronne du Québec
- Maison Monbourquette
- Emploi Québec
- Probono Québec
- Centre local de services communautaires (CLSC)
- Mothers Against Drunk Driving (MADD)
- Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)
- Université de Montréal, département de criminologie
- Université Laval, département de criminologie
- Université de Sherbrooke
- Canal D – Émission « Un tueur si proche »
- Fondation Jasmin Roy
- Centre des femmes de Rosemont

PROJECTIONS 2015-2016 ET BILAN FINANCIER

Rapport annuel AFPAD 2014-2015

Perspectives d'avenir

Nous avons traversé cette année avec comme mandat principal de restructurer les services dédiés aux membres et les outils de communication afin de rejoindre le plus grand nombre en utilisant les réseaux sociaux, les technologies du web et les points de services des organismes dédiés à la défense des droits des victimes.

Nous souhaitons poursuivre ce développement avec :

- Des bulletins AFPAD Express mensuels
- Des ateliers thématiques sur des sujets tels que : les cas de disparition, les dossiers non résolus, la justice réparatrice, les services juridiques et les recours pour les victimes, l'art- thérapie, etc.
- L'organisation d'un colloque pour le 10e anniversaire de l'AFPAD
- Le développement de déjeuners-causeries dans les régions plus éloignées
- La tournée des régions
- Le développement et la mise à jour de notre site web et des réseaux sociaux
- Le développement d'outils de sensibilisation pour informer les familles de victimes des ressources existantes et de leurs droits

Nous avons également développé de nouveaux partenariats avec différents organismes de défense et de promotion des droits des victimes afin de nous assurer que les services et activités ne se dédoublent pas, mais que la force de l'entraide prenne tout son sens. Nous désirons mieux répondre aux besoins de nos membres et profiter de l'expertise des autres organisations pour atteindre cet objectif.

De plus, nous sommes à développer des activités de levées de fonds, tels que le tirage d'un voyage, un encan silencieux et la vente d'espaces promotionnels dans le journal afin de rentabiliser nos outils de diffusion et de développer davantage de services qui ne sont pas couverts dans le financement de base.

Enfin, nous souhaitons plus d'échanges et plus de concertation avec nos membres et nous sommes convaincus que nous saurons relever ce beau défi!

Subventions

En 2014-2015, l'AFPAD a bénéficié d'une subvention du BAVAC de 185 000 \$ pour ses opérations régulières.

L'AFPAD a également reçu une subvention du gouvernement fédéral de 7 200 \$ pour l'organisation d'événements dans le cadre de la Semaine nationale des victimes.

Nos autres sources de revenus sont évidemment très aléatoires d'une année à l'autre et il nous faut compter sur la collecte de dons privés et corporatifs qui ont totalisés cette année 20 355 \$.

Projets 2015-2016

Nous avons décidé de lancer une offensive en collecte de fonds pour l'année 2015-2016 afin d'assurer le développement et la pérennité des services dédiés aux victimes :

- Tirage d'un voyage pour célébrer le 10e anniversaire de l'AFPAD
- Demandes de subvention dans différentes fondations privées
- Développement de projets innovateurs qui trouveront des sources de fonds privés ou alliance avec certains partenaires pour diminuer les coûts de réalisation